

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0018438

144127

Optique

Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2587 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SARHANI Khadija

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 2300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/12/2022 Nom et prénom du malade : SARHANI Khadija Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/12/22-Su			300,-	
05/12/22-Extrac canalique			1000,-	
05/14/22-Extrac double avancé			1000,-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب ببلج

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations

et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Casablanca le ... 05/10/22

Nom et prénom du malade : ... RAN HANI JASSIM

NOTE D'HONORAIRES

Sm

3000

- Echo Doppler
cardiaque
- Echo Doppler
artériel
cervical

1000 DHS.
1000 DHS

TOTAL

2300 DHS

Arrête la facture à la somme de :

Deux mille trois cent

Dir

Dr SETTI

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue
Résidence Jassim - 175, Rue Boukraa - 1er étage
(Rue de la Foire Internationale) Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 61 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

ORDONNANCE

Casablanca le 24.11.22

Cher confrère,

Je vous adresse M. ne Sarhan Khadij
pour une consultation chez cardiologue
et que le patient ne présente aucune contre
indication à la chirurgie de dr
sous anesthésie générale


Amicalement

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux

de France



**Cabinet de Consultations
et d'explorations Cardio-Vasculaires**

الدكتور أحمد سطى

اختصاصي في أمراض

القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابق بمستشفيات

فرنسا

Casablanca le 05/12/2022

Mme SARHANI KHADIJA

COMPTE RENDU DE L'ECHO DOPPLER ARTERIEL CERVICAL

Sur le plan echographique :

Absence de lésion stenosante significative, aussi bien au niveau des axes carotidiens qu'au niveau des axes vertébraux.

Absence de lésions anévrismales.

Minime surcharge athéromateuse, représentée par deux micro plaques au niveau de la CPD et de la CPG, sans aucun retentissement hémodynamique.

Pas de lésions emboligénées.

Les carotides internes et externes sont libres de tout matériel intraluminal.

Les artères vertébrales sont de taille normale.

Epaisseur intima média normale.

L'étude doppler couleur montre des flux doppler physiologiques.

Les différents index de résistance et de pulsatilité sont normaux.

Les artères ophtalmiques décrivent un flux doppler physiologique, de sens positif.

EN CONCLUSION :

Minime surcharge athéromateuse, représentée par deux micro plaques au niveau de la CPD et de la CPG, sans aucun retentissement hémodynamique.

Par ailleurs, echo doppler artériel cervical dans les limites de la normale pour l'âge de la patiente.

*Sensible à votre confiance
DR. SETTI*

*Dr Ahmed SETTI
Cardiologue
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1^{er} étage - Casablanca - Maroc
Tél. 0524 44 11 11 - 0524 44 11 12*

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

**Diplômé de la Faculté
de Médecine de Lille**

**Ancien Médecin des Hôpitaux
de France**



**Cabinet de Consultations
et d'explorations Cardio-Vasculaires**

الدكتور أحمد سطى

اختصاصي في أمراض

القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابق بمستشفيات

فرنسا

Casablanca le 05/12/2022

Mme SARHANI KHADIJA

COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65 %.

Fonction VD normale.

Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétiqe segmentaire.

Parois myocardiques de taille normale.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Les différents jeux valvulaires sont bien conservés.

Absence d'épanchement péricardique.

MENSURATIONS : TDVG : 5.42 cm, TSVG : 3.28 cm, PP : 0.78 cm, SIV : 0.99 cm, OG : 3.8 cm

En BD/TM AORTE : 3.05 cm, OIS : 1.14 cm, VD : 3 cm, FE : 65 %.

L'étude doppler couleur met en évidence une fuite mitrale minime, grade 1/4.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, estimant des pressions pulmonaires normales avec une PAP systolique à 28 mmhg.

Le flux transmitral antérograde est égalisé.

Temps de décélération à 224 ms, rapports Em/Ea à 6.7 et Em/Vp à 1.2, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé. La surface mitrale fonctionnelle est normale.

EN CONCLUSION :

Fonction systolique ventriculaire gauche bien conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Fuite mitrale minime, grade 1/4.

Pas de mesures particulières à prendre sur le plan cardiovasculaire en préopératoire, si ce n'est la poursuite de son traitement habituel.

Sensible à votre confiance

DR.SETTI

*Dr Ahmed SETTI
Cardiologiste
Rue Hassan II - Casablanca - Maroc
Tél: +212 524 123 456
Fax: +212 524 123 457*



